

CORRIGÉ

Faut-il, au nom de la croissance ou de la laïcité, réformer le calendrier des jours fériés ?

En proposant de supprimer deux jours fériés pour relancer la croissance et l'emploi, le Medef a ravivé le débat séculaire qui oppose les réformateurs aux défenseurs de notre calendrier des jours fériés. Au débat économique - la suppression d'un ou plusieurs jours fériés permettra-t-elle vraiment, comme le prétend le Medef, de créer des emplois ? - s'ajoute aujourd'hui, dans une France laïque, un débat sur la représentation des religions dans le calendrier des jours fériés. Faut-il alors, au nom de la croissance ou de la laïcité, réformer le calendrier des jours fériés ? Les bénéfices économiques attendus de la suppression de certains jours fériés sont incertains. L'acquis social que sont les jours fériés pourrait être pourtant remis en cause. Sur le plan symbolique et culturel, enfin, c'est la compatibilité du calendrier actuel des jours fériés avec le principe de laïcité qui suscite un débat.

L'effet bénéfique de la suppression d'un ou plusieurs jours fériés sur l'activité économique, d'abord, est largement discuté.

Pour le patronat, il ne fait aucun doute que la suppression de certains jours fériés serait favorable à la croissance et à l'emploi. Dans ses recommandations parues en septembre 2014 sous le titre « Un million d'emplois, c'est possible ! », le Medef préconise, pour commencer, le déplacement des jours fériés entraînant un phénomène de "ponts", et à terme la suppression d'un ou deux jours fériés. Ceux-ci seraient en effet préjudiciables à la croissance, si l'on en croit l'organisation patronale qui estime que la suppression de deux jours fériés permettrait de gagner 0,9 point de PIB et 100.000 emplois par la même occasion. Le Président du Club des entrepreneurs, Guillaume Cairou, s'accorde avec le Medef pour faire le constat qu'avec ses 11 jours fériés et ses 35 heures de travail hebdomadaires, la France est l'un des pays où l'on travaille le moins en Europe. Et dans un contexte de crise, il serait d'autant plus urgent de supprimer des jours fériés pour améliorer sa compétitivité.

L'efficacité économique de la suppression de certains jours fériés est néanmoins remise en cause. L'écrivain Jérôme Leroy ironise dans le magazine *Causeur* sur le chiffre rond

avancé par l'organisation patronale, peu crédible d'après lui lorsqu'elle prétend faire gagner à la France un million d'emplois. Il existe une contradiction, de fait, entre les chiffres annoncés par le Medef et ceux que met en avant Guillaume Cairou, qui se fonde sur une étude de l'INSEE montrant qu'en 2013, deux jours chômés supplémentaires par rapport à 2012 ont coûté 0,1 point de PIB au pays. Il s'agit d'après lui d'un manque à gagner non négligeable, mais il faut reconnaître que nous sommes loin des 0,9 point de PIB que le MEDEF espère faire gagner à la France en supprimant 2 jours fériés. Et lorsque Alexandre Léchenet rend compte dans *Le Monde* de cette même étude de l'INSEE, c'est pour affirmer que l'incidence des jours fériés sur la croissance est négligeable, en raison notamment d'un important transfert d'activité dans le secteur du tourisme, également souligné par l'historien portugais Manuel Loff.

Au-delà de leurs conséquences économiques, les jours fériés sont un acquis social auquel les citoyens sont attachés mais qui pourrait bien être remis en cause.

L'attachement populaire aux jours fériés ne fait aucun doute. Déjà, au XVII^{ème} siècle, quand le roi Louis XIV avait décidé de supprimer plusieurs fêtes, ce qu'il justifiait dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* par la volonté d'éviter que les travailleurs ne dilapident au cours de ces jours chômés l'argent durement gagné le reste de l'année, un poète anonyme s'était fait le porte-parole de la protestation populaire : dans la "Stance sur le retranchement des fêtes", le poète affirme qu'il en vient à redouter que le dimanche à son tour soit supprimé. On peut y voir une sorte d'anticipation prophétique des recommandations du MEDEF qui proposera conjointement, quelques siècles plus tard, la suppression de certains jours fériés et l'autorisation du travail dominical, provoquant une levée de boucliers des syndicats qui seront unanimes à dénoncer dans les propositions du Medef une provocation insupportable, comme le rapporte une dépêche de l'AFP.

Malgré cet attachement du peuple aux jours fériés, la menace qui pèse sur cet acquis social est bien réelle. De même que les protestations des poètes n'ont pas empêché Louis XIV, en accord avec les autorités religieuses, de supprimer un grand nombre de fêtes, il n'est pas dit que l'indignation des syndicats suffise à empêcher la suppression de certains jours fériés, si celle-ci était portée par une réelle volonté politique. Au Portugal, ce sont quatre jours fériés qui ont été supprimés d'un coup en 2012, à l'initiative du ministre de l'économie Alvaro Santos qui y voyait un moyen de redresser les comptes et l'économie du pays, et en dépit de la

protestation de l'historien Manuel Loff que l'on vit invoquer en vain, dans *Publico*, la valeur du travail et le droit de chacun au repos. En France, il existe le précédent du lundi de Pentecôte, transformé en Journée de Solidarité en 2004 avant d'être rétabli comme jour férié en 2008, comme le rappelle Alexandre Léchenet. Et si l'on en croit le véhément Jérôme Leroy, l'opposition des syndicats aux visées du Medef serait trop molle pour qu'on puisse en attendre une quelconque efficacité, surtout si le pays est gouverné par une gauche libérale dont l'auteur considère qu'elle est à la solde du patronat.

Sur le plan symbolique et culturel, enfin, c'est la compatibilité du calendrier actuel des jours fériés avec le principe de laïcité qui suscite un débat.

Une certaine conception de la laïcité invite à repenser le calendrier des jours fériés pour qu'y soient mieux représentées les différentes religions qui composent la France d'aujourd'hui. Le problème ne se posait pas dans la France catholique du XVIIIème siècle : Louis XIV avait beau vouloir supprimer certaines fêtes religieuses dont le sens religieux était trop dévoyé - ce que confirme le poète anonyme lorsqu'il explique avec humour que les seuls jours fériés auxquels il serait prêt à renoncer sans déplaisir sont ceux qui lui imposent de jeûner - nul n'aurait alors songé à dissocier le calendrier des jours fériés de celui des fêtes chrétiennes. Mais dans la France laïque du XXIème siècle, certaines voix s'élèvent contre un calendrier qui ne refléterait pas la diversité des religions représentées dans la population française : la proposition de l'anthropologue Dounia Bouzar de remplacer deux fêtes chrétiennes par une fête juive, Yom Kippour, et une fête musulmane, l'Aïd, a ainsi reçu l'assentiment d'Eva Joly et de Bertrand Delanoë, comme le rapporte Marie-Lucile Kubacki dans *La Vie*. Abdalla Zekri, du Conseil français du culte musulman, juge quant à lui préférable de rajouter ces deux jours fériés, plutôt que de remplacer deux fêtes chrétiennes, ce qui risquerait d'après lui d'attiser les ressentiments.

Pourtant, la valeur culturelle et symbolique des jours fériés est aussi invoquée en faveur du maintien du calendrier actuel des jours fériés. L'article du *Monde* nous apprend ainsi que Marine Le Pen, présidente du Front National, est défavorable à la proposition du Medef en raison de son attachement à l'héritage culturel et religieux que représentent les jours fériés. De même, Charles-Henri Jamin, du Parti chrétien démocrate, en appelle au respect de l'héritage culturel de la France, et à la valeur symbolique de la célébration des fêtes

chrétiennes, pour rejeter catégoriquement la proposition de Dounia Bouzar. Peut-être ces conceptions divergentes de la laïcité se réconcilient-elles tout de même autour des principes universels que célèbrent certains jours fériés, et qui plaident en faveur de leur maintien : ainsi, Manuel Loff déplore que le gouvernement portugais ait osé s'attaquer au 5 octobre, jour anniversaire de la République, et au 1er décembre, qui célébrait l'indépendance du Portugal. Célébrer les valeurs collectives qui sont le ciment d'une nation, et qui transcendent les différences de religion : telle est peut-être aujourd'hui la principale vocation des jours fériés. C'était le sens de la proposition de Jacques Attali, qui voulait par exemple que la fête de Pâques soit renommée la « fête de la liberté ».

Les jours fériés sont un produit de l'histoire : on comprend ainsi qu'ils soient amenés à évoluer pour épouser les changements de la société ou pour répondre à des exigences économiques, mais tout aussi bien qu'une certaine pérennité des jours fériés soit nécessaire à la continuité de la tradition nationale.